



HAL
open science

Licence professionnelle Communication informatique et multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication informatique et multimédia. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038251

HAL Id: hceres-02038251

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038251>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communication informatique et
multimédia

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communication informatique et multimédia

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP140007183

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Montreuil (93).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : L'Université d'Abertay (Ecosse).
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle a été ouverte pour la rentrée 2000/2001. Elle est portée par l'IUT de Montreuil en partenariat avec l'UFR *Communication* de l'Université Paris 8. Depuis 2011, la formation est effectuée en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) Formasup et n'est ainsi ouverte qu'en apprentissage.

Elle vise à former des communicants généralistes capables de prendre place dans une équipe pluridisciplinaire. A l'issue de la formation, le diplômé a acquis des compétences techniques et méthodologiques dans le domaine de la communication orientée web, notamment de création et d'intégration d'interfaces web. Il a également été formé à la gestion de projet web et multimédia, tant dans leurs aspects fonctionnels que juridiques.

Les débouchés professionnels sont variés et recouvrent la conception et la réalisation de contenus multimédia, la gestion de projet multimédia ou la communication web. Les métiers associés sont ceux de webdesigner, webmaster ou chef de projet multimédia.

Depuis 2012, une convention avec l'Université d'Abertay (Dundee, Ecosse) permet également aux étudiants d'effectuer leur 3^{ème} année de licence à l'étranger et de valider leur licence professionnelle après un stage complémentaire de trois mois.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité correspond à un besoin fort des entreprises, tant le domaine de la communication numérique fait l'objet d'une demande importante, qui a de fortes chances de s'accroître dans les années à venir. Le passage à l'alternance est clairement un point appréciable, demandé par les entreprises et qui correspond à une tendance de fond dans ces métiers. Ces points sont corroborés par l'attractivité élevée auprès des étudiants. Plusieurs établissements de la région proposent d'ailleurs des spécialités équivalentes, notamment l'Université Paris 13 dans la même académie. L'Université Paris 8 propose également une autre spécialité de licence professionnelle *Création et développement numériques en ligne* dont les objectifs et les débouchés se recouvrent en partie, ce qui pourrait nuire à la visibilité de cette spécialité.

Le projet pédagogique est bien construit et repose sur une analyse pertinente de l'environnement économique, en abordant de manière globale l'ensemble des disciplines concernées par un projet de communication web.

On peut peut-être regretter que dans le contexte de la communication multimédia en général et web en particulier, aucun focus ne soit prévu sur le « community management » et la communication sur les réseaux sociaux, qui font aujourd'hui partie de la plupart des stratégies de communication.

De la même façon, la plupart des agences web et de communication sont aujourd'hui confrontées à des problématiques aussi diverses que le référencement, l'accessibilité, la mobilité et le commerce électronique, autant de points peu ou pas abordés de manière spécifique par cette spécialité.

Le découpage des unités d'enseignement (UE) correspond aux objectifs affichés et à la pluridisciplinarité visée. Les UE liées au développement et à l'intégration concentrent naturellement la part la plus importante des coefficients et des volumes horaires, sans que ce soit néanmoins dans des proportions excessives.

Les stages sont en alternance, favorisant l'insertion dans l'entreprise. Concernant les projets tuteurés, la mise en situation (mise en concurrence, cas clients réels) apportée par les professionnels semble excellente.

Même sans partenariat formel avec des entreprises ou avec des branches professionnelles, les liens avec le milieu professionnel sont évidents. La formation est passée totalement en apprentissage sur la dernière année. Malheureusement le dossier ne mentionne pas les secteurs d'activité ou les entreprises accueillant les étudiants.

On peut également regretter que les enseignements confiés à des intervenants professionnels, tout en respectant la réglementation en vigueur en termes de volume, ne couvrent sans doute pas assez le cœur des métiers visés (principalement designer ou intégrateur en agence web ou de communication). Par exemple, 70 heures d'enseignements sont effectuées par un seul intervenant dans des domaines aussi divers que le droit ou l'apprentissage de Photoshop. Sans remettre en cause ses compétences, il serait sans doute pertinent de diversifier l'équipe de partenaires professionnels, en leur confiant également les enseignements techniques (intégration web notamment).

Le pilotage de la spécialité est assuré par l'ensemble des acteurs (enseignants académiques et professionnels, étudiants) dans le cadre du conseil de perfectionnement, réuni une fois par an, ce qui garantit que la pertinence des enseignements et de l'organisation soit réévaluée régulièrement. L'animation de l'équipe pédagogique est assurée par le responsable de la formation qui effectue le lien entre les différents acteurs.

Le dossier ne mentionne pas d'analyse prospective formelle. Cependant, la spécialité correspond à un besoin économique certain. Le passage à l'alternance correspond aux besoins des entreprises, une évolution intéressante. La réussite de la formation semble assurée à moyen terme.

Malgré ces aspects positifs, le pilotage de la formation reste nécessairement fortement impacté par ce qui constitue le point noir du dossier, le manque de données fiables sur le devenir des étudiants. Les données sur l'insertion professionnelle sont totalement inexploitable du fait de taux de répondants aux enquêtes extrêmement faibles. Aucune analyse n'est malheureusement apportée à propos de cette absence de données et des impacts sur le devenir de la spécialité.

- Points forts :
 - L'ouverture en alternance projet tuteuré.
 - La bonne adéquation aux besoins du monde professionnel.
 - L'existence d'un conseil de perfectionnement.
 - L'attractivité auprès des étudiants.

- Points faibles :
 - Le manque d'outils fiables permettant le suivi des diplômés.
 - La présence insuffisante des enseignants professionnels dans les disciplines techniques.

Recommandations pour l'établissement

Aborder la communication multimedia sous un angle pluridisciplinaire est un pari ambitieux, et il serait sans doute souhaitable d'aller encore plus loin en faisant intervenir plus de professionnels sur des domaines incontournables au quotidien : référencement, e-commerce, mobilité. Il est bien entendu impossible de prétendre être exhaustif sur chacun de ces sujets, mais il semble important de fournir au futur diplômé le bagage nécessaire pour être performant en agence web.

Concernant le problème du manque de suivi des diplômés, il paraît nécessaire de mettre en place au niveau de la formation des enquêtes internes avec des bons taux de répondants, pour faciliter le pilotage de la formation.

Enfin, il pourrait être intéressant de réfléchir à la diversification du recrutement. Le cadre pluridisciplinaire de la spécialité semble tout à fait adéquat pour accueillir des étudiants en formation continue.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C

- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro Système informatique et logiciel - Communication, informatique, multimédia (SIL – CIM)** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Depuis plusieurs années, toute l'équipe de la Licence Professionnelle CIM s'est investie dans une rénovation de la proposition d'enseignement afin de maintenir notre adéquation avec les attentes du monde professionnel et de renforcer l'adéquation de notre méthode pédagogique au contexte de la formation par alternance. Nous prenons bonne note des propositions d'enseignements pertinents pour la formation et la mise en place de notre nouvelle maquette d'enseignements sera justement l'occasion d'inclure certaines de ses propositions.

Cependant, comme l'a fait justement remarquer le rapport d'évaluation, la licence professionnelle se doit de fonctionner avec un temps d'enseignement contraint de 450h, ce qui nous empêche de couvrir tous les champs de la communication et du multimédia de façon exhaustive et approfondie. Ainsi nous avons fait le choix de nous centrer sur un ensemble de métiers ciblés plutôt que de nous éparpiller dans une logique de saupoudrage pédagogique qui aurait peiné à rendre nos étudiants opérationnels dans un contexte professionnel.

Toutefois, l'IUT de Montreuil partage cet intérêt pour certains aspects des nouveaux métiers de l'internet, comme le e-commerce et le community management, et a donc ouvert en 2011 une Licence Professionnelle spécialisée en Commerce Électronique, portée par le département Gestion Administrative et Commerciale, ce qui nous permet d'offrir à l'échelle de l'établissement une offre de formation à même de répondre efficacement aux différents profils d'étudiants et de projets professionnels.

La mise en adéquation des compétences des enseignants et des intervenants professionnels de la formation est une question régulière dans les discussions de nos conseils de perfectionnement. L'intégration dans l'équipe d'un nouvel enseignant en Droit (Martin Kuengianda) et l'arrivée au sein de l'équipe pédagogique de nouveaux permanents à la rentrée 2013 va nous permettre de repenser le déploiement de nos intervenants, tant académiques que professionnels, afin de mieux valoriser les compétences de chacun.

L'un des objectifs derrière la refonte de notre maquette d'enseignements est d'ailleurs de sortir de la

logique de matières jusque-là séparées pour associer dans chaque enseignement intervenants universitaires et professionnels, en favorisant les synergies de compétences au sein de l'équipe.

Finalement, nous regrettons nous aussi le manque de réponses aux enquêtes de suivi et d'insertion professionnelle. Les retours informels de nos anciens étudiants nous laissent entendre qu'ils s'insèrent efficacement dans le monde du travail, mais en l'absence de chiffres vérifiables et consolidés, nous ne pouvons-nous en prévaloir. C'est pour cela que l'IUT de Montreuil, ayant fortement développé ses filières par apprentissage ces dernières années, est actuellement en train de mettre en place un suivi plus direct de l'insertion professionnelle des étudiants qui nous permettra de bénéficier d'enquêtes directement au niveau de chaque formation. Nous espérons que ces enquêtes seront plus efficaces en terme de réponses et nous offrirons une vue plus exhaustive du devenir de nos étudiants à partir de l'année prochaine.

Les responsables de la Licence pro Système informatique et logiciel - Communication, informatique, multimédia (SIL – CIM)